

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ASNIERES-SUR-SEINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

02 février 2017

Exercice septembre 2015 – août 2016

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
2. RAPPORT MORAL
3. RAPPORT D'ACTIVITE
4. RAPPORT FINANCIER
5. PROJET
6. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR
7. INFORMATIONS ET RAPPELS
8. QUESTIONS DIVERSES

Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 –
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24
CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82

agvasnieres@yahoo.fr

C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sont excusées :

Mesdames : Christine CONSOLI, Stéphanie SIBILLE animatrices sportives

Sont absentes :

Mesdames : Natalia DESMALLEES, Carole HUDIN animatrices sportives

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Début : 19h20

Validation du CR de l'AG du 19 janvier 2016

J'ai en ma possession un exemplaire du compte-rendu de l'AG du 19 janvier 2016 à la disposition de ceux qui souhaitent en prendre connaissance. Il avait été mis sur le site pour consultation.

Remarque ? Aucune

Vote : Unanimité

Validé : Oui

2. RAPPORT MORAL

Je vous rappelle l'organisation de l'association lors de la saison 2015/2016.

Le comité directeur est composé de 8 bénévoles dont 4 membres du bureau réunis en présidence collégiale:

Présidente et Trésorière Françoise FERREIRA

Présidente déléguée aux réservations de salles, au planning et inscriptions Annie BOUTIN

Présidente déléguée aux inscriptions avec suivi bancaire et au planning Odile DAVID

Présidente déléguée à la communication Nadine BRAU.

Aidées par : Thérèse BOGAERT déléguée au fichier.

Christine CAM au secrétariat

Théophile GUEGUEN et Sylvain THOUARD pour toutes aides complémentaires.

Le travail de chacun ne s'arrête pas là, il s'étend au contrôle des cartes et à d'autres petites choses à gérer pour la bonne tenue de l'association. C'est un travail dans l'ombre quasiment quotidien.

A cette occasion je remercie **tous les membres du CODIR** pour leur dévouement, leur disponibilité et leur rigueur. Je les remercie également pour le temps que chacun y consacre bénévolement, au travail à accomplir et pour la gestion du planning, des formalités administratives, de la comptabilité, de la gestion des inscriptions, des salles et leur réservation, préparation du forum et tenue du stand ainsi que l'organisation à l'AG etc.

Durant l'exercice 2015/2016, le comité directeur s'est réuni 5 fois, dont une avec les animateurs.

Lors du forum du 04 et 05 septembre 2015, nous avons enregistré une centaine de visites. Annie et moi-même (Nadine) sommes allées à l'assemblée générale du CODEP le 28/11/2015.

Nous sommes allées, également, à l'assemblée générale du Crédit Mutuel où nous y avons le compte bancaire de l'association.

Nous avons fait un entretien d'embauche qui n'a pas abouti.

Le 07 juillet Mr Mirto MAULL et moi-même avons été invités pour participer au bilan du CODEP qui a eu lieu au domaine départemental de la Vallée aux Loups.

Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 –
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24
CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82

agvasnieres@yahoo.fr

C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/



Animateurs pour cette saison 2015/2016

Nous avons 8 animateurs. Leur rémunération est assurée par vos cotisations :

Christine CONSOLI
 Natalia DESMALLEES
 Carole HUDIN
 Patricia MARTIN
 Stéphanie SIBILLE
 Aurélie VALLET
 Lydie VIENNET
 Prisca BOURGADE

3. RAPPORT D'ACTIVITE

Adhésions

Pour la saison 2014/2015 nous avons: **355 adhérents**

Notre activité attire toutes les tranches d'âge de 21 à 84 ans.

Les femmes sont en majorité : 317, les messieurs : 38 autant que l'année précédente.

Nous accueillons également 2 adhérents dans le cadre du sport/santé.


Lieux et horaires des séances.

Nous avons dispensé 22 heures de cours par semaine dans 8 salles différentes sur Asnières.

Un cours de volleyball, en loisir, a lieu au gymnase les Bruyères le jeudi de 18h00 à 20h00.

Notre association prend en charge les inscriptions des volleyeurs afin d'obtenir leur licence.

Durant la saison 2014/2015 ils étaient au nombre de 10 participants, 6 hommes et 4 femmes.

	<p>Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p>Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr</p> <p><small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p>Fédération Française EPGV</p>
--	--	---

Participation aux cours

Tous les 2 mois, je récupère les émargements pour faire un relevé des participations, par salle, par jour, par heure. Il est important de les noter sur la feuille adéquate (remplie par les animateurs sportifs et/ou membre du codir) pour être sûre de la fréquentation des adhérents pour chaque salle. Ceci nous permet de faire des statistiques, d'évaluer la fréquentation et d'agir en conséquence.

Cela donne une moyenne de:

Voir tableau

Carpentier est n°1 en présence d'adhérents lors du cours du lundi matin.

Suivi par égalité, les cours de Ste Geneviève le lundi et jeudi à 18h30 ainsi qu'au CAS le jeudi à 9h et St Joseph le vendredi. Félicitations aux assidus !

Néanmoins nous avons dû fermer le deuxième cours de Saint Joseph par manque de fréquentation, ainsi que le cours dispensé sur El Hannouni.

Il faut savoir que l'ouverture et/ou fermeture ponctuelle de salles dépendent de la vie associative et du service des sports.

Exp : si une manifestation sportive a lieu un samedi matin, le service des sports nous en informe et ils ont priorité sur les créneaux.

Ne pas oublier que la mairie met à notre disposition les salles gracieusement pour pratiquer nos activités.

A ce titre nous la remercions vivement.

Il est impératif de fournir un certificat médical spécifique au moment de l'inscription selon l'activité que vous choisissez, afin de pouvoir accéder à nos cours. Ceci dans un souci du bon maintien de votre forme et de votre santé.


Attention à ce que vous demandez à votre médecin la gymnastique volontaire n'est pas un cours de fitness !

A la dernière Assemblée nous avons annoncé des difficultés de fréquentations sur certains sites.

Pour la saison 2015/2016 nous avons fermé le cours d'El Hannouni par faute de fréquentation.

Nous avons dû réagir et retirer le cours de St Joseph en milieu d'année.

Il s'avère que le cours de Ste Geneviève du jeudi 19h30/20h30 ne nous permet plus de le maintenir, le bureau a donc voté pour l'arrêter.

	<p>Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p>Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr <small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	
--	--	---

Le matériel

Il est toujours d'actualité **d'être attentif** au matériel, au rangement et pliage des tapis.

Merci.

Sorties

Le bilan des sorties 2015/2016.

Par manque de temps et de moyen nous n'avons pu faire de sortie.

4. RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'association ont été vérifiés et validés par :

Messieurs Bérard de Malavas et Torossian qui ont procédé vendredi 06 janvier 2017 à la vérification des comptes, de l'exercice 2015/2016, en présence de trois membres du Codir de l'association. Ces derniers ont mis à leur disposition toutes les pièces comptables et ont répondu aux questions.


Au vu des comptes et des pièces comptables, aucune anomalie n'a été constatée.

Les comptes de l'exercice sont marqués par :

- Un nouveau tassement des recettes lié à l'érosion du nombre d'adhérents (perte d'1/4 des effectifs en quatre ans).
- Une faiblesse des charges non salariales dues notamment à l'engagement des bénévoles qui assurent la gestion de l'association et ceci gracieusement.

Le résultat reste une nouvelle fois négatif malgré la suppression de 2 cours à faible effectif (El Hannouni et Saint Joseph) et de deux cours d'acti'march et cela malgré une légère augmentation des cotisations. Les réserves de précaution engrangées précédemment permettent de supporter cette nouvelle perte.

Toutefois la poursuite de l'érosion des effectifs met en péril la pérennité de l'association.

	<p>Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p>Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr <small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p>Fédération Française EPGV</p>
--	--	---

Je demande à l'Assemblée de voter à main levée le quitus de trésorerie :

Validé à : Unanimité

L'assemblée accorde son quitus au comité directeur pour l'exercice 2015/2016 ainsi que pour les comptes définitifs de la même saison.

Merci pour votre confiance.

5. PROJETS

Nous avons la volonté de proposer à nos adhérents un tarif attractif, accompagné d'un accès illimité à nos activités. Malgré tout au vu de la trésorerie, nous proposons une légère augmentation de cotisation pour la saison 2017/2018. Elle sera de 5€. Cette proposition est mise au vote.

Le résultat est :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

POUR : 155

Jusqu'à maintenant les membres du volley ne cotisaient pas à l'AGVA et ne payait que la licence 26€. Le cours de volley dispose maintenant d'un créneau de 2 heures au lieu d'une. Nous suggérons de voter un tarif d'adhésion pour accéder au volley en loisir de 24€ pour les frais de gestion (réservation salle, inscription). Ce qui fait avec le prix de la licence une cotisation annuelle de 50€

Le résultat est :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : unanimité


Merci.

6. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Cette année il n'y a pas de renouvellement au sein du comité directeur.

Y-a-t-il un ou des candidats dans la salle pour se présenter à l'élection ?

Mme Sophie LOUBIERES se présente pour rejoindre le CODIR (comité directeur).

	<p style="text-align: center;">Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p style="text-align: center;">Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr</p> <p style="text-align: center;"><small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p style="text-align: center;">Fédération Française EPGV</p>
--	---	---

Je vais donc vous demander de bien vouloir prendre votre bulletin de vote , ainsi que ceux que vous avez en pouvoir, et les mettre dans l'urne que nos scrutateurs, Messieurs Bérard de Malavas et Torossian, vont vous présenter. Ce vote est à bulletin secret.

Résultat de vote :

Nous avons, **156** présents ou représentés, **156** votants, **0** abstention.

Est élue :

Sophie LOUBIERES avec 156 voix

Bienvenue Sophie parmi nous et un grand merci au nom du bureau pour venir nous épauler dans cette dure tâche qu'est la gestion de l'association et de surcroit bénévolement !!!

7. INFORMATIONS ET RAPPELS

Explication caution

Cette année encore, pour le buffet, nous avons demandé une caution de 5€ par adhérent. A l'AG précédente cela avait bien fonctionné.

Néanmoins nous sommes obligés de revoir notre organisation pour l'AG prochaine et de proposer 2 possibilités que nous mettons en vote :


- 1) Chaque adhérent et non adhérent paient le même tarif càd 15€ prix coûtant
- 2) Nous faisons ce qu'on appelle « auberge espagnole », ceci se traduit par un apport de chacun : d'un plat (sucré ou salé), fromage, pain ...

Vote :

Proposition 1 :	CONTRE : 9	ABSTENTION : 3	POUR : 144
Proposition 2 :	CONTRE : 4	ABSTENTION : 3	POUR : 149

Proposition 2 validée.

Comme d'habitude un tableau sera mis en salle pour inscription.

<p>Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p>Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr <small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p>Fédération Française EPGV</p>
--	---

Rappel

- Nous avons un numéro de téléphone, spécial AGVA qui est le 07 81 49 60 82. Je réponds dans la mesure du possible, dans le cas contraire si vous laissez un message je rappelle. Le téléphone est actif, généralement à partir de 10h00 et fermé le week-end. Mes activités professionnelles ponctuelles m'obligent à ne pas répondre certains jours.
- Nécessité de votre adresse mail pour les licences car elles seront reçues par mail et pour ceux qui n'ont pas internet, la réception se fait via notre association, n'oubliez pas de nous la demander.
- J'invite les adhérents à une lecture plus consciencieuse de la charte, surtout en ce qui concerne les chaussures. Nous avons le devoir, par respect, de prendre en compte le règlement intérieur des installations sportives mises à notre disposition. Les services concernés (vie associative et des sports) nous font un petit rappel régulièrement. La plupart des salles sont dotées d'un vestiaire, merci de les utiliser. Pour le bien-être de tous nous demandons un respect mutuel lors des séances. Les bavardages perturbent le cours et doivent donc être limités. Si vous avez un besoin particulier ou un souci, demandez à l'animateur il y répondra.
- Nous rappelons aussi que les animatrices peuvent inclure ponctuellement du pilâtes, un peu de zumba ou autre ...
- Nous avons, en cours d'année, embauché Pokoya, animateur sportif, pour le remplacement du congé de maternité d'Aurélie et de remplacements ponctuels.


8. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux adhérents.

Des adhérents avaient demandé, lors de l'AG de l'année dernière, que le planning soit plus visible sur le site.

Celui-ci a été inséré au niveau de l'onglet Animateurs. La nouvelle formule convient-elle ?

Réponse : oui

	<p>Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p>Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr</p> <p><small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p>Fédération Française EPGV</p>
--	---	---

- Y-aura-t-il une possibilité que le cours de Carpentier, du vendredi matin, revienne pour 10h et non 9h actuellement ?

Réponse : Nous en ferons la demande au service des sports pour la rentrée prochaine. Il est vrai que sur ce créneau nous avons perdu des adhérents au vu du changement d'horaire.

- Quand se fera le retour d'Aurélié ?

Réponse d'Aurélié : Après les vacances d'avril.

- La présence de Prisca manque à certains cours, est-il possible de lui redonner ces créneaux ?

Réponse : Nous en sommes désolées mais malheureusement le planning professionnel de Prisca ne nous permet pas de la remettre sur certains créneaux qu'elle avait. La raison est qu'elle termine sur Paris à 18h et qu'il lui est impossible d'honorer les cours à 18h30 au centre d'Asnières. Prisca y reste néanmoins sur les cours des congés scolaires.

- Peut-on ne faire que 5mois de cours GV sur Asnières et le reste du temps sur une autre GV en province ?

Réponse : Non nous ne faisons pas de cours à la carte. Cela reste compliqué au vu de la licence (autre département). Cela reste discutable ...

- Au vu de la baisse de fréquentation, n'y-a-t-il pas une solution pour attirer des adhérents dans l'association ?

Réponse : On peut effectivement refaire un petit topo dans le journal Asnières Infos pour la rentrée.

Avant de clôturer l'assemblée je vous présente la nouvelle présidente du CODEP, Mme DAEL Geneviève ; La parole lui est donnée.


Mme DAEL exprime le fait que l'AGVA est une grosse association, elle explique les possibilités de formations, diversifications de cours, d'aide et de partenariat dans le cadre du sport/santé avec la CPAM92.

Nous la remercions de son intervention.

L'assemblée est clôturée à : 20h20

Nous vous proposons de passer au buffet si des personnes n'ont pas apporté leur assiette et couverts venez nous voir.

Bon appétit et bonne soirée à tous.

	<p style="text-align: center;">Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p style="text-align: center;">Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr <small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	
--	--	---

Moyenne des fréquentations des cours

DATE	LIEU	HORAIRE	MOYENNE
lundi	Carpentier	10h - 11h	33
lundi	CAS N° 4	15h - 16h	11
lundi	Carpentier	18h45 - 19h45	21
lundi	Ste Geneviève salle N°5 *C.A.S.	18h30 - 19h30	24
lundi	Ste Geneviève salle N°5 *C.A.S.	19h30 - 20h30	12
lundi	Ste Geneviève salle N°5 *C.A.S.	20h30 - 21h30	12
mardi	CAS N° 4	9h - 10h	21
mardi	CAS N° 4	10h - 11h	17
mardi	CAS N° 5	12h - 13h	9
mardi	Collège F. Truffaut	19h30-20h30	12
mercredi	CAS N° 4	9h - 10h	22
mercredi	Bruyères	19h00 - 20h00	17
mercredi	Collège F. Truffaut	18h30 - 29h30	17
mercredi	Patinoire	18h30 - 19h30	14
jeudi	CAS N° 4	9h - 10h	24
jeudi	CAS N° 5	12h - 13h	11
jeudi	Ste Geneviève salle N°5 *C.A.S.	18h30 - 19h30	24
jeudi	Ste Geneviève salle N°5 *C.A.S.	19h30 - 20h30	7
vendredi	Carpentier	9h - 10h	22
vendredi	St Joseph	18h30-19h30	24
vendredi	St Joseph	19h30-20h30	8
samedi	Concorde	8h00-9h00	15
samedi	Concorde	9h00-10h00	16

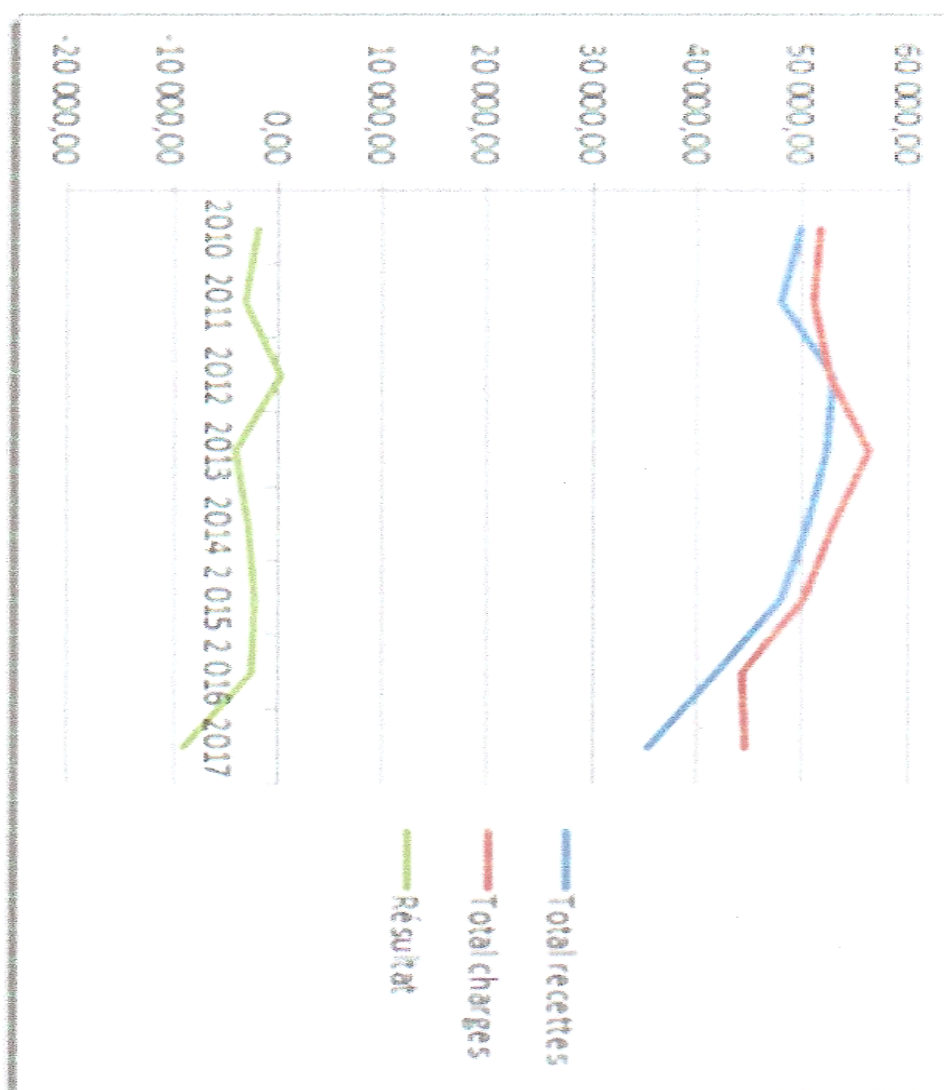
Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 –
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24
CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82

agvasnieres@yahoo.fr

C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/





TABEAU DES RECETTES

Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 –
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24
CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82

agvasnieres@yahoo.fr

C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/




Rédigé par Nadine Brau
Co-présidente AGVA

Contrôlé par Françoise Ferreira
Co-présidente AGVA
Déléguée à la trésorerie

Vérifié par :

Annie Boutin
Co-présidente AGVA

Odile David
Co-présidente AGVA

	<p style="text-align: center;">Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières</p> <p style="text-align: center;">Association Loi 1901 SIRET 421 704 685 00021 – Agrément Jeunesse et Sport 92 S 477 – Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 92-24 CAS_16, place de l'Hôtel de Ville 92600 ASNIERES – Tél. : 07 81 49 60 82 agvasnieres@yahoo.fr</p> <p style="text-align: center;"><small>C.R.AGO_2012_12_10_exercice_2011-2012/</small></p>	 <p style="text-align: center;">Fédération Française EPGV</p>
--	---	---